

La réhabilitation de l'étang de Montjoux

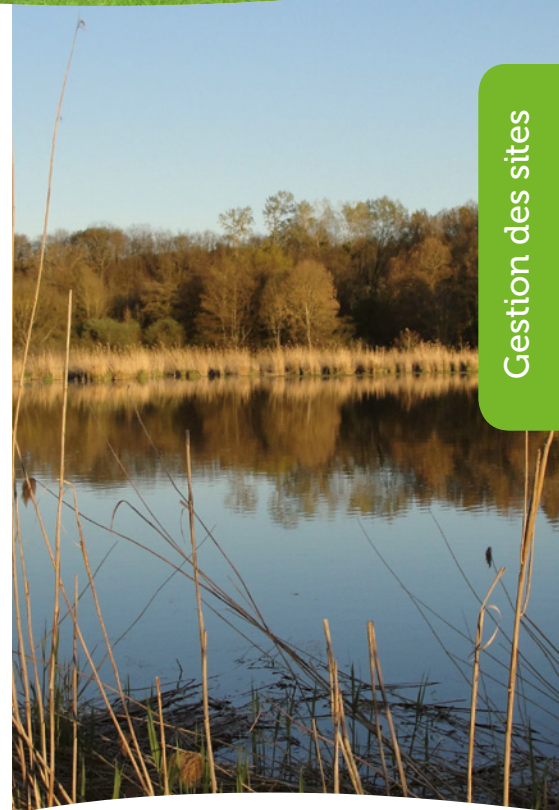
L'ENS départemental de l'étang de Montjoux est cogéré par le CEN Isère et la Communauté de communes de la région Saint-Jeannaise. Depuis 2008, la retenue d'eau de Montjoux a été classée barrage de catégorie C. Ainsi, toutes les actions sur cet ouvrage sont sous le contrôle du service sécurité des ouvrages de la DREAL Rhône-Alpes.

Les premiers travaux de mise aux normes ont eu lieu en 2009 et 2010. Ils concernaient, entre autres, la réfection du parement amont, la création d'un déversoir de crue et la neutralisation des bondes de fond.

À la suite d'une étude géophysique, le Conseil général de l'Isère a entrepris en 2013 la finalisation de cette mise aux normes. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude Géoplus avec une implication forte des gestionnaires dans l'élaboration et le suivi des travaux.

Cette phase a permis de réhabiliter l'ensemble des ouvrages hydrauliques du site (bondes, grilles, déversoirs, etc.) et de créer un cavalier de pied pour sécuriser le parement aval.

Tous ces travaux de grande envergure ont mis aux normes l'ouvrage mais surtout ont garanti la pérennité de l'étang dans le temps. En effet, c'est bien l'écosystème étang qui est ici préservé dans un but écologique. En 2013, au moins 10 couples de Hérons pourprés se sont reproduits, ce qui en fait un des sites les plus importants pour cette espèce en Isère. Le cortège des libellules représente 46 espèces sur les 91 espèces françaises. On peut également observer de nombreux oiseaux de passages, confirmant ainsi l'importance de cet étang comme halte migratoire. L'étang de Montjoux est un site à très forte patrimonialité en Isère et a vocation à la préserver à long terme. ●



Campagne d'animation sur les ENS départementaux

Depuis maintenant 10 ans, le Conseil général de l'Isère renouvelle sa campagne d'animation nature sur les Espaces naturels sensibles de l'Isère. Ce sont 22 sites départementaux ou locaux qui ont été ouverts en 2013, parmi lesquels 11 sont gérés par Conservatoire.

Aux sites départementaux du marais de Chirens, des Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie, du marais de Monfort, de l'étang de Monjoux, et de la Tourbière du Peuil s'est ajouté en 2013 pour la première fois, celui de la forêt alluviale de Vieille Morte. 5 sites locaux sur lesquels le Conservatoire est impliqué à différents niveaux étaient également concernés ; le marais de la Léchère, la tourbière des Planchettes, le marais des Sagnes, l'espace alluvial de la Rolande et la Boucle des Moïles.

Comme chaque année, des guides nature ont été présents sur ces espaces naturels pour accueillir et accompagner les visiteurs (habitants locaux, touristes de proximité ou de passage) dans leurs démarches de découverte (histoire locale, faune, flore, paysage, gestion conservatoire, etc.). Le temps de présence des animateurs était différent suivant les contextes locaux :

- **Présence quotidienne** : Tourbières

de l'Herretang, étang de Monjoux,

- **Présence régulière** : Tourbière du Peuil,
- **Présence lors d'animation régulières** : marais de Chirens, marais de Monfort,
- **Présence lors d'animation ponctuelles** : forêt alluviale de Vieille Morte, espace alluvial de la Rolande, Boucle des Moïles, marais de la Léchère, marais des Sagnes.

Deux des animateurs nature, Mathieu Boé et Jonathan Stevant, ont été directement salariés par le Conservatoire au travers des marchés de gestion des ENS concernés. Ils étaient spécifiquement dédiés aux ENS du marais de Chirens et des Tourbières de l'Herretang et à celui de la Boucle des Moïles. La présence des animateurs sur sites permet d'assurer une veille de ces espaces sensibles et d'accompagner les visiteurs dans leur découverte. Selon les besoins et en fonction de leurs emplois du temps, les animateurs peuvent également participer à certains suivis scientifiques. En 2013, sur l'Herretang, ils ont ainsi contribué au suivi du passage à petite faune en vérifiant la fonctionnalité du dispositif pour les migrations retours des jeunes amphibiens.

Globalement, la fréquentation de l'ensemble des sites du département aura été moyenne, en lien, d'une part, avec la météorologie défavorable et, d'autre part, avec l'augmentation du nombre de sites concernés par la campagne pour un effectif de guides en légère baisse. Cette nouvelle organisation a permis d'investir de nouveaux sites qui jusque là n'avaient jamais bénéficié de cet accompagnement. Cette nouveauté qui a profité à certaines communes ou territoires a été fortement appréciée.

Cette année, pour les 10 ans de la campagne, les découvertes natures ont été associées à des rendez-vous spécifiques : conférences, ateliers peintures ou balades contées, parcours photos, expositions, etc. en lien avec des p a r t e n a i r e s locaux.

Le Conservatoire est intervenu à plusieurs reprises sur les ondes de France bleu Isère pour présenter les sites le concernant et les activités qui y étaient proposées. ●

